



## Newsletter trimestrielle - Octobre 2022

### *L'Edito* de Rémi Dedours

#### *Quelle sobriété et pour qui ?*

La convention citoyenne pour le climat avait proposé des mesures pour aller vers une sobriété choisie, partagée et structurée : sur les 149 idées de réformes, très peu ont été appliquées, même partiellement.

Canicule, sécheresse, incendies, nous venons de vivre un été catastrophique : on n'avait jamais autant parlé du dérèglement climatique, comme si la prise de conscience était enfin quasi générale. Mais l'automne est arrivé, la page est tournée : nos modes de vie ne sont pas mis en cause, ni notre consommation effrénée, ni nos gaspillages... Ignorant les alertes des scientifiques et privilégiant les solutions technologiques, il a fallu la crise de l'énergie - envolée du prix du gaz et de l'électricité, difficultés d'approvisionnement - pour que nos dirigeants, dans l'urgence, concèdent enfin qu'il faut l'économiser.

Mais si l'objectif peut paraître ambitieux - baisser la consommation de 10 % d'ici à 2024 - il n'engage guère l'État, qui compte avant tout sur le bon vouloir des citoyens et des entreprises (pour la plupart fortement contraints pour des raisons financières), un peu aussi sur ses agents, et qui veut avant tout échapper à l'impopularité des délestages intempestifs. Passer l'hiver, en quelque sorte et pouvoir à nouveau tourner la page, car ce « plan de sobriété » ne comporte aucune mesure vraiment nouvelle ni efficace sur le long terme pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre : par exemple cesser le déploiement de la 5G très énergivore, ou, pour être cohérent avec l'incitation à voyager en train, supprimer des vols intérieurs, taxer le kérosène et rétablir les liaisons ferroviaires fermées ces dernières années.

La rhétorique de guerre et d'économie de crise utilisée à propos de l'épidémie de covid et du conflit en Ukraine, aurait pu trouver un prolongement dans la planification écologique qu'E. Macron avait repris à son compte entre les deux tours de l'élection présidentielle. C'était le moment à saisir pour mettre en place de vrais changements structurels, de se donner des objectifs chiffrés, s'engager à les tenir et d'organiser avec les territoires, la transition écologique dans tous les secteurs : énergie, mobilité, agriculture, bâtiment, finance ... Il faudra se contenter d'une énième campagne de communication de ce qu'on appelle déjà « la politique des cols roulés », sans aucune mesure en faveur de la protection du climat ou de justice sociale, certainement le meilleur levier pour mieux accepter les efforts demandés.

Nul doute que les écogestes préconisés paraîtront bien dérisoires comparés aux moyens mis en œuvre pour organiser la Coupe du Monde de Football au Qatar dans des stades climatisés, un véritable désastre humain et écologique, et comme si ça ne devait jamais s'arrêter, il est question que les Jeux Asiatiques d'hiver de 2029 se déroulent en Arabie Saoudite, en plein désert !

## Les initiatives que nous soutenons

---

### **A l'écoute de Cohérence...**

Fondé il y a maintenant une trentaine d'années, le réseau Cohérence doit aujourd'hui s'interroger... La transition s'opère peu à peu, la communication emprunte de nouvelles voies et le fonctionnement des structures associatives ne va plus de soi... Nous avons donc l'impérieux devoir d'y réfléchir, ensemble...

C'est pourquoi Cohérence a pris la décision de saisir l'opportunité offerte par les pouvoirs publics d'avoir recours à un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Autrement dit, un audit pour définir la nature des liens entre ces associations et ainsi mieux répondre à leurs aspirations en conservant un regard transversal pour une approche commune regroupant producteurs, consommateurs, environnementalistes. C'est dans cette perspective, et afin de permettre à nos associations de mieux répondre à nos attentes sociales et culturelles, que nous vous demandons de prendre vos dispositions pour participer au Forum Citoyen organisé par Cohérence le 3 décembre à Lorient. Une prochaine communication vous tiendra informé de cette rencontre à laquelle adhérents et sympathisants de Nature & Culture sont conviés.

### **Les étangs du Ter : un scénario à minima...**

Lors de la mise en place du comité de pilotage des étangs du Ter en janvier 2021, Lorient Agglomération avait pris l'engagement de restaurer la qualité des masses d'eau conformément à la directive-cadre sur l'eau. Après vingt mois de concertation avec les partenaires réunis au sein du CoPil, parmi tous les scénarios étudiés, l'agglomération a retenu le moins ambitieux :

- remplacement de la vanne de Kermelo par une vanne d'une largeur réduite, mais équipée d'une passe à anguilles ;
- remplacement de la vanne entre les étangs de Kermelo et de de Saint-Mathurin par une vanne plus facile à manœuvrer et maintien de la passe à poissons ;
- restructuration de la digue de l'étang du Symbole et ouverture sur 10 m ;
- élaboration d'un plan quinquennal de gestion hydraulique avec indicateurs de suivi renforcés et maintien du CoPil pour le suivi de la mise en œuvre du projet) ;
- mise en place d'une gestion quotidienne par les services.

C'est par l'usage des vannes - chasse bimensuelle en hiver suivant l'activité de la base nautique, réglages des niveaux en fonction des coefficients des marées et des arrivées d'eau par l'amont - que Lorient Agglomération entend satisfaire à ses obligations réglementaires de rétablissement de la continuité écologique et de restauration de la qualité de l'eau.

Pour les associations environnementales, dont Nature & Culture, la solution retenue ne permettra pas d'atteindre les objectifs : l'effet de chasse d'eau sera insuffisant pour empêcher les sédiments de continuer de s'accumuler : ils réduisent la quantité d'oxygène dans l'eau lors des fortes chaleurs, causant la mortalité des poissons et le développement des cyanobactéries avec des microcystines très dangereuses pour la santé et qu'un apport de salinité auraient détruites.

Les objectifs de qualité d'eau fixés dans le contrat territorial des milieux aquatiques (CTMA) sont eux aussi compromis puisque l'amont des étangs n'a pas été pris en compte.

Les intérêts à court terme ont prévalu sur l'intérêt général et les générations futures.

## 50 ans de politique Nitrates inefficace (texte issu du communiqué de presse d'Eau & Rivières de Bretagne)



Eau et Rivière de Bretagne a décidé le 20 sept. dernier d'attaquer l'État devant le juge administratif pour son inaction en termes de réduction des nitrates (selon la directive Nitrates de 1991 et de la directive cadre sur l'eau de 2000).

Les deux recours (demande de mesures utiles et demande de réparation) ont été envoyés au juge administratif le samedi 1er octobre.

Le problème des Nitrates dans l'eau a été identifié dès 1975. En Bretagne, les marées vertes ont fait l'objet de multiples programmes dès les années 90. Pourtant, en 2022, les surfaces polluées par les nitrates n'ont jamais été aussi élevées en France (141 sites bretons touchés).

On le sait, l'agriculture est responsable à plus de 90 % des flux de nitrates arrivant en mer. Les mesures mises en place par la profession agricole - après de longs bras de fer - n'ont pas permis de retrouver la qualité de l'eau requise. La stratégie actuelle qui consiste à essayer de réduire les fuites de nitrates au champ, et non les apports (engrais minéraux, fumiers, lisiers issus de l'élevage), a montré ses limites.

L'État français a fait l'objet de nombreuses condamnations et critiques sévères pour sa gestion de la pollution par les nitrates tant devant les juridictions européennes que nationales : Autorité environnementale, Cour des comptes, mission sénatoriale.

Face à ces remises en cause, l'année 2021 devait permettre à l'État de revoir radicalement sa copie. Il n'en a rien été puisque l'État préfère poursuivre les mêmes méthodes, sans moyens supplémentaires significatifs et sans remise en cause du modèle agricole.

Face à cette politique globale qui nous mène dans l'impasse au regard des échéances européennes (2027), **Eau & Rivières de Bretagne a décidé de faire constater les carences répétées de l'État en déposant deux recours : la prise de toutes mesures utiles, et d'autre part la réparation des préjudices écologiques et moraux.**

Le Conseil Régional de Bretagne devra se prononcer sur le co-pilotage du futur plan algues vertes (PLAV n°3) présenté par les services de l'État.

Rappel : en 2020 l'État a refusé à la Région la gestion des aides de la PAC Politique agricole commune, un des leviers essentiels à l'évolution des pratiques agricoles.

Pour Eau & Rivières, il s'agit d'un plan de lutte non concerté, sans moyens suffisants et sans conviction. Aussi, en cohérence avec son action juridique, Eau & Rivières annonce son refus de poursuivre sa participation au comité de pilotage du prochain plan. L'association ne souhaite pas cautionner l'échec inéluctable de ce plan : le bon état écologique des eaux - promis pour 2015 puis 2021 - ne sera assurément pas atteint en 2027, dernière échéance donnée par l'Europe !

Pour Eau & Rivières, le problème des nitrates dans l'eau, en Bretagne comme en France, ne pourra se résoudre sans une véritable évolution du modèle agricole et agro-alimentaire. En Bretagne, il nous faut produire moins mais mieux !

### La sécheresse en Bretagne

En toute logique ces deux mots ne se conjuguent pas. Pourtant l'été 2022 a été marqué par des étiages sévères de nos cours d'eau, des niveaux anormalement bas de nos nappes souterraines et de nos barrages. Cette situation a comme conséquence des risques sérieux de pénurie pour l'alimentation en eau potable et la mise en danger des milieux aquatiques.

Les autorités ont, sur les quatre départements bretons, enclenché un processus de vigilance et d'alerte avant d'aboutir à des mesures de restrictions rendues inévitables au vu de la gravité de la situation. A ce jour, cette situation n'est absolument



pas stabilisée. Les pluies de septembre, si elles ont redonné un peu de débits à nos cours d'eau, ne suffiront pas à régler cette crise.

Les raisons de la fragilité bretonne : l'approvisionnement en eau potable se fait à 70% à partir des eaux de surface. Par temps sec les débits des cours d'eau sont rapidement insuffisants. Par sa géologie (granit dégradé /schiste) la Bretagne ne compte que des nappes superficielles de faible importance à la différence d'autres régions qui s'alimentent à partir de masse d'eau souterraines conséquentes. On constate aussi une confiance trop marquée aux solutions technologiques comme le recours aux grandes interconnexions et l'installation d'usines de désalinisation de l'eau de mer avec ses conséquences pour le milieu marin.

Une réaction trop tardive des autorités nous a conduits très vite de la vigilance à la crise avec ses restrictions.

L'absence d'anticipation de phénomènes amplifiés par le réchauffement climatique et qui vont devenir récurrents au fil des prochaines années.

## UN CHANGEMENT DE REGARD S'IMPOSE

On reprendra ici les préconisations d'Eau et Rivières :

- Augmenter la résilience des territoires en optimisant les bénéfiques écosystémiques des pluies ;
- Stocker l'eau au sein des paysages et des sols en la ralentissant par tous les moyens (renaturation, hydraulique douce,) en favorisant l'infiltration hivernale et la retenue printanière ;
- Protéger et diversifier nos ressources pour l'alimentation en eau potable : renforcement et élargissement de l'aire de protection de nos captages, révision de la stratégie régionale « captages prioritaires », réouverture des captages abandonnés, interdiction de l'usage des pesticides ;
- Définir et faire vivre un vaste plan en faveur des économies d'eau à destination de tous les usagers : citoyens, collectivités, agriculteurs, industriels.

Pour garantir un accès à l'eau, nous devons tous adopter une culture de la sobriété. Il faut avoir le courage de refuser des projets industriels fortement consommateur d'eau quand les capacités en eau du territoire à y répondre sont dépassées.

C'est par la mise en œuvre d'un panel de solutions s'appuyant tout à la fois sur les écosystémiques de nos paysages, la sobriété des usages et la protection de la qualité des milieux que les conflits autour de l'eau pourront être évités.

## Notre revue littéraire

---

**Mon manifeste pour la Terre**, Mikhaïl Gorbatchev, éditions Ose Savoir « Le relie ».

Revue par Jean-Claude Pierre.



Un Manifeste...en guise de testament !

Il y a tout juste 20 ans, Mikhaïl Gorbatchev publiait « Mon manifeste pour la Terre »<sup>1</sup>. Simplicité et hauteur de vue caractérisent cet ouvrage qui est en fait un véritable testament spirituel...à l'adresse de toute l'humanité et qui prend aujourd'hui toute sa signification. L'auteur qui reçut le prix Nobel de la paix en 1990 s'attache, simplement, mais toujours avec une grande hauteur de vue, à montrer qu'il ne peut y avoir de paix sur la Terre, c'est-à-dire entre les peuples, que si l'on parvient aussi à faire la paix...à la TERRE. C'est-à-dire à la cultiver avec respect et amour et non plus avec la férocité rationnelle qui caractérise notre « modèle » actuel de développement. Notre petite planète bleue, l'unique « berceau de la vie », se doit d'être respectée, mieux même, d'être vénérée !

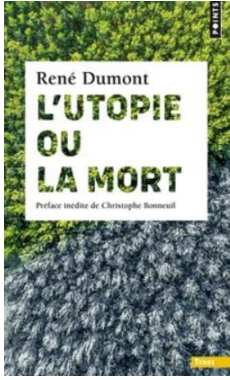
C'est donc à une démarche d'ordre spirituel que nous invite celui qui fut aussi le fondateur de l'ONG « Green Cross International » qui s'efforce depuis de poursuivre son action en faveur de la paix et de l'infini respect que l'on doit à la vie.

---

<sup>1</sup> Ose Savoir « Le relie »

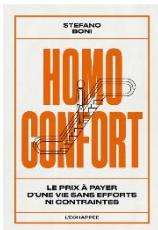


**L'utopie ou la mort**, René Dumont, éditions du Seuil, 1973.  
Revue par Rémi Dedours.



En 1972, alors que la croissance, le progrès technique, l'abondance et le bien-être pour tous façonnent la société et la politique, quelques voix s'élèvent, dont celle de René Dumont, pour nous alerter sur les menaces qui pèsent sur notre civilisation thermo-industrielle : raréfaction des ressources, atteintes irréversibles aux espèces et à leurs milieux, risque nucléaire, aggravations des inégalités sociales, montées des autoritarismes... Il appelle à « une mobilisation générale de survie » et développe un ensemble de mesures qui, à l'époque, paraissaient marginales, voire caricaturales : : gestion rationnelle des ressources de la planète, fin du pillage du Sud par le Nord, désarmement, sobriété énergétique, refonte de la politique urbaine et des modes de déplacement, abolition de la publicité, suppression des emballages... Cinquante ans plus tard - mis à part quelques propos néomalthusiens ou prochinois aujourd'hui bien obsolètes, ses « utopies » gardent toute leur pertinence. À force de dire qu'il n'est pas encore trop tard...

**Homo confort**, Stefano Boni, éditions L'Échappée, 2022.  
Revue par Rémi Dedours.



« Au-delà du fait que le confort produit une sensation de bien-être léthargique, il fait tellement partie de notre quotidien, qu'il est devenu difficile de le concevoir comme un objet de réflexion » C'est pourtant le défi que se lance Stefano Boni, professeur d'anthropologie, en montrant à quel point la politique du bien-être exerce un monopole total et universel. Le confort est au centre d'une logique économique, sociale et psychologique dans laquelle notre sentiment de bien-être repose sur l'accumulation d'objets pratiques et sur le recours systématique à la technologie. Mais cette vie sans efforts ni contraintes a un coût : atteintes à l'environnement, pertes des savoir-faire, réduction des expériences sensorielles, manque d'activités physiques, marchandisation de la nature et de l'effort, dictature des écrans et perte du pouvoir politique : « Homo confort a renoncé à se réapproprier le pouvoir politique et a accepté son assujettissement en contrepartie d'une vie confortable. » Mais ne confondons pas confort et qualité de vie : « il est possible de vivre confortablement tout en allant très mal ».

## Notre coup de coeur...

---

### Prix du Roman d'Écologie

Qu'elle soit scientifique, sociale, politique, philosophique ou poétique... l'écologie est la source d'inspiration de nombreux romans. D'anticipation ou non, le roman d'écologie dépeint la condition humaine, la relation à la nature et au progrès, l'évolution des territoires, des paysages, des sociétés, des modes de vie...

Depuis 2018, un Prix du Roman d'Écologie récompense chaque année un roman du domaine francophone, qui place l'écologie au cœur de son intrigue.

Pour celles et ceux qui aiment lire des romans, la liste des sélections et des lauréats est sur [https://fr.wikipedia.org/wiki/Prix\\_du\\_roman\\_d'écologie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Prix_du_roman_d'écologie)

## Ce qui nous attend...

---

Samedi 3 décembre : le **Forum Citoyen** organisé par le réseau Cohérence à Lorient.

Si vous n'êtes pas encore adhérent de Nature & Culture, n'hésitez pas à remplir une demande d'adhésion sur notre site internet : [www.nature-et-culture.org](http://www.nature-et-culture.org)

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, merci de nous le notifier par email à [contact@nature-et-culture.org](mailto:contact@nature-et-culture.org)